



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville



EN MARCHÉ

Blainville • Bois-des-Filion • Lorraine • Sainte-Thérèse

Vol. 2 No. 2

✉ louise.chabot@parl.gc.ca **f** Louise Chabot Thérèse-De Blainville **l** louisechabot.quebec

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉE

Chers citoyens, chères citoyennes de Thérèse-De Blainville,

Au Bloc Québécois, au cours des derniers 18 mois, nous avons fait nos devoirs. Nous avons dénoncé certaines situations, comme la mauvaise gestion des frontières et des vaccins, mais nous avons aussi fait plusieurs propositions pour améliorer les mesures en place ou en suggérer de nouvelles. Mais surtout, toujours, nous nous sommes portés à la défense des intérêts du Québec.

Depuis la dernière élection, le Bloc Québécois a su être fidèle à lui-même et aux Québécois, en défendant avec force des dossiers qui relèvent de notre intérêt national. Pensons ici au projet de loi sur la gestion de l'offre, qui a pour objectif de protéger les producteurs locaux de lait, d'œufs et

de volailles lors de prochaines négociations commerciales. Il y a aussi la question des transferts en santé où nous réclamons du gouvernement fédéral une hausse à hauteur de **35 % des dépenses en santé du Québec**.

Nous sommes également au front pour une augmentation de la pension de la vieillesse de **110 \$ par mois**, alors que notre motion à ce sujet a été adoptée à la Chambre des communes. Pensons enfin au dossier des prestations de maladie de l'assurance-emploi où nous avons déposé un projet de loi pour faire passer le **nombre de semaines de prestations de 15 à 50**.

Un dernier sujet qui me tient particulièrement à cœur est celui de la **réforme de l'assurance-emploi**. Rappelons que la crise a durement frappé et que cela a mis en lumière les failles du régime d'assurance-emploi actuel. Le taux de couverture des travailleurs

est d'à peine **40 %**, un peu moins chez les travailleuses. Une réforme globale du régime s'impose. En février dernier, le comité HUMA débutait ses travaux sur cette question. Je suis très heureuse de ce développement, car depuis mon élection, je n'ai pas ménagé mes efforts pour faire avancer ce dossier. Il est inacceptable qu'autant de travailleuses et de travailleurs n'arrivent pas à se qualifier à des prestations de chômage alors qu'ils y cotisent. L'heure est venue de prévoir des changements structurants et durables à l'assurance-emploi afin de s'assurer que toutes les travailleuses et travailleurs y aient accès.

Dans ce dossier comme dans plusieurs autres, le travail n'est toutefois pas terminé. Vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur nous, pour talonner le gouvernement et, toujours, porter la voix du Québec à Ottawa!

INFORMATIONS

Bureau de circonscription

8, rue Saint-Charles

Sainte-Thérèse QC

J7E 2A2

(450) 965-1188

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h 30

AIDE OFFERTE

Par notre bureau

- Assurance-emploi
- Immigration
- Régime de pension du Canada
- Revenu Canada
- Sécurité de la vieillesse
- Vétérans

« Protéger le français au Québec, c'est protéger **toutes les langues du monde** contre l'hégémonie d'une seule »

Pierre Bourgault



TOURNÉE LOCALE

Une tournée de consultation s'est tenue auprès des élus locaux, des chambres de commerce et d'organismes communautaires dans le cadre du plan de relance post-Covid du Bloc Québécois. Il a été question entre autres de soutien aux OBNL, aux petites entreprises et aux travailleurs. Des enjeux locaux, tels que la mobilité et le transport collectif, ont également été abordés. Mme Chabot a tenu à réitérer son appui aux projets en cours, tels que le prolongement de l'autoroute 19 et les projets pour l'autoroute 15.



100^e ANNIVERSAIRE

Mme Lorraine Joly, du Cercle des Fermières de Sainte-Thérèse et M. Robert Corbeil, des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thérèse/Boisbriand, ont reçu en décembre dernier une plaque soulignant le 100^e anniversaire de leur organisme.

ACHAT LOCAL

Ma cabane à la maison, une belle initiative pour soutenir les entreprises d'ici tout en poursuivant une de nos belles traditions québécoises dans le confort de notre foyer!



APPUI AUX MÉDIAS RÉGIONAUX

En février dernier, les députés du Bloc Québécois de la région des Laurentides réitéraient leur appui aux médias régionaux. « Il faut s'assurer que les médias locaux ont les moyens de poursuivre leur mission et de maintenir les emplois de ce secteur. Les employés des médias régionaux font un travail formidable et essentiel à la démocratie locale. Le gouvernement doit s'assurer d'offrir le soutien nécessaire et présenter un plan réaliste pour la survie des médias locaux et des emplois », déclarait alors la députée de Thérèse-De Blainville.



De gauche à droite:

Les députés Rhéal Fortin de Rivière-Du Nord, Louise Chabot de Thérèse-De Blainville, Marie-Hélène Gaudreau de Laurentides-Labelle, Luc Desilets de Rivière-des-Mille-Îles et Simon Marcil de Mirabel.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE FRANÇAIS

Au cours de la dernière année, nous avons pu constater à de nombreuses reprises à quel point le français était malmené au niveau fédéral. En voici quelques exemples.

En janvier dernier, on apprenait que 44 % des fonctionnaires fédéraux francophones se disaient mal à l'aise d'utiliser le français dans le cadre de leur emploi.

Toujours en février, le gouvernement libéral de Justin Trudeau votait contre une motion présentée par le Bloc Québécois visant à faire de la connaissance suffisante de la langue française une condition pour obtenir la citoyenneté au Québec.

En mars, on apprenait que le Bureau du conseil privé qui relève de Justin Trudeau, avait déposé des documents unilingues anglais au comité de la santé et à la Chambre des communes, faisant fi de la Loi sur les langues officielles.

Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour envoyer un signal clair : la langue commune au Québec, au travail comme dans la vie quotidienne, c'est le français. Tant que le Québec ne sera pas indépendant, il n'aura pas le plein contrôle sur les politiques qu'il veut mettre en place.

D'ici là, le Québec doit être le seul maître d'œuvre en matière linguistique.

Réforme de la Loi sur les langues officielles :

Le Québec doit être le seul maître d'œuvre en matière linguistique.





Depuis mon arrivée à la direction du Bloc Québécois, j'ai répété encore et sans cesse que le traitement réservé à nos aînés est incorrect. La pandémie a empiré cette situation, ajoutant l'isolement et l'anxiété à un pouvoir d'achat qui s'affaiblit toujours plus. Nous demandons depuis 2019 que la pension versée chaque mois aux aînés qui ont bâti le Québec, nos parents et nos grands-parents, soit haussée de 110 \$ par mois. Nous avons même obtenu un vote majoritaire du parlement enjoignant le gouvernement de réaliser cet engagement du Bloc Québécois. Justin Trudeau s'y refuse encore, mais nous devons insister. La qualité de vie et la résilience face à la maladie des aînés ainsi que la relance de nos commerces et de nos régions en dépendent. Nous demeurerons fermes à vos côtés!

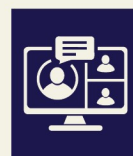
Yves-François Blanchet
Député de Beloeil-Chambly
et chef du Bloc Québécois

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ÂÎNÉS

Le Bloc Québécois propose :



**UNE HAUSSE DE
110 \$/MOIS**
de la pension de vieillesse ;



un crédit d'impôt pour les **SERVICES INTERNET** des 65 ans et plus afin de contribuer à briser l'isolement ;



**L'INSCRIPTION
AUTOMATIQUE**
de toutes les personnes de 65 ans et plus au Supplément de revenu garanti (SRG) ;



un crédit d'impôt afin d'inciter les **TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE** à prolonger leur carrière ;



**UN CRÉDIT D'IMPÔT
POUR PROCHE AIDANT**
en partie remboursable ;



un crédit d'impôt pour la construction et l'adaptation de **LOGEMENTS MULTIGÉNÉRATIONNELS**.



le versement durant trois mois de la **PENSION ET DU SRG D'UN DÉFUNT** au conjoint endeuillé ;



RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Le programme d'assurance-emploi ne répond plus à la réalité des travailleurs d'aujourd'hui. La preuve, **seulement 40% des travailleurs** qui perdent leur emploi ont accès aux prestations en raison de critères trop restrictifs. La réforme du programme est urgente et nécessaire. Le Bloc Québécois propose les modifications suivantes :

- Réviser tous les principes de base (heures assurables, définition d'une semaine de travail, abolition des catégories de travailleurs, etc.);
- Reconnaître le statut spécial des régions d'assurance-emploi dépendant d'industries saisonnières et mettre fin une fois pour toutes au trou noir;
- Créer une caisse autonome, à laquelle le fédéral va contribuer ;
- Veiller à ce que les femmes enceintes qui ont perdu leur emploi pendant leur congé de maternité aient accès à l'assurance-emploi.

PROJETS DE LOIS DÉPOSÉS PAR LE BLOC QUÉBÉCOIS

Les projets de lois suivants ont été déposés par des députés du Bloc Québécois depuis le retour à la Chambre des communes en janvier dernier:

C-216 GESTION DE L'OFFRE

Ce projet de loi vise à protéger le modèle québécois de la gestion de l'offre lors de la négociation de prochains accords commerciaux. Les secteurs concernés sont ceux de la production laitière, de la volaille et des œufs.

C-253 PROTÉGER LES FONDS DE RETRAITE DES TRAVAILLEURS

Ce projet de loi vise à protéger les fonds de retraite des travailleurs en cas de faillite d'une entreprise en faisant de ceux-ci des créanciers prioritaires. Les économies des travailleurs qui ont cotisé toute leur vie à un fonds de pension doivent être protégées.

PROJET DE LOI ÉMILIE SANSEFAÇON

Ce projet de loi vise à faire passer le nombre maximum de prestations de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 50. Les personnes qui combattent des maladies comme le cancer, par exemple, ont le droit de se soigner dans la dignité sans avoir à craindre pour leur sécurité financière.



MOT CACHÉ

- DÉFENSE
- GARANTI
- PENSION
- EMPLOI
- INTÉRÊTS
- QUÉBEC
- GAINS
- LOGEMENT
- REVENU

— — — — —

N	O	I	S	N	E	P	Q
T	O	R	E	V	E	N	U
G	A	R	A	N	T	I	E
B	I	O	L	P	M	E	B
A	D	E	F	E	N	S	E
G	A	I	N	S	H	C	C
T	N	E	M	E	G	O	L
S	T	E	R	E	T	N	I

Indice: Pour une voix forte à Ottawa!